

Loi de la Colombie-Britannique sur l'accessibilité (*Accessible B.C. Act*) : Rapport d'étape 2023–2024



BRITISH
COLUMBIA

Table des matières



Loi de la Colombie-Britannique sur l’accessibilité (<i>Accessible B.C. Act</i>): Rapport d’étape 2023–2024	7
Partie 2 : Reconnaissance et responsabilité	8
Semaine de l’accessibilité.....	8
Partie 3 : Organismes accessibles	10
Règlement pour l’accessibilité en Colombie-Britannique (<i>Accessible B.C. Regulation</i>)	10
Accessibilité au sein du gouvernement de la Colombie-Britannique	12
Partie 4 : Normes d’accessibilité	24
Élaboration de normes d’accessibilité.....	24
Participation des Autochtones	25
Le leadership de la Colombie-Britannique pour faire progresser la collaboration nationale sur l’accessibilité	26
Annexe 1 : Rapport sur le plan d’accessibilité 2022-2023, 2023-2024	28

Message de Sheila Malcolmson, ministre du Développement social et de la Réduction de la pauvreté

Nous souhaitons tous que les personnes handicapées puissent mener une vie agréable et participer pleinement à leur collectivité. En fait, tout le monde bénéficie de collectivités inclusives qui offrent les mêmes chances de réussites à chacun.

Les personnes handicapées nous ont dit qu'elles se heurtent à bien des obstacles dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi nous avons adopté la loi de la Colombie-Britannique sur l'accessibilité (*Accessible British Columbia Act*) et que nous travaillons d'arrache-pied pour la mettre en œuvre.

Je suis heureuse de vous présenter ce rapport qui fait état des progrès réalisés au cours de l'exercice 2023-2024, notamment les mesures principales prises par l'ensemble du gouvernement pour éliminer les obstacles à l'accessibilité en Colombie-Britannique.

De nombreux groupes et organismes ont cherché à se conformer à la réglementation sur l'accessibilité de la Colombie-Britannique (*Accessible B.C. Regulation*) afin d'améliorer l'accessibilité au sein de leurs organismes et des collectivités qu'ils desservent. Nous leur en sommes reconnaissants. Une Colombie-Britannique plus accessible et inclusive n'est possible que lorsque le gouvernement, la population et les organismes de toute la province collaborent, et nous savons que la route est encore longue.

Au cours de la dernière année, notre comité provincial en matière d'accessibilité a travaillé fort pour proposer les toutes premières normes d'accessibilité en Colombie-Britannique : la norme d'accessibilité à l'emploi et de prestation de services accessibles. Je suis reconnaissante du travail accompli par ce comité et j'attends avec impatience de recevoir les recommandations relatives aux normes l'année prochaine après avoir recueilli les commentaires du public.

Grâce à ce rapport, nous célébrons nos réussites tout en tirant des leçons, et nous déterminons les domaines à améliorer. Alors que nous amorçons la dernière année de la mise en œuvre du premier plan d'accessibilité du gouvernement aux termes de la Loi, nous continuerons à travailler avec nos partenaires pour veiller à ce que notre prochain plan tire parti de nos réussites et continue de rendre la province plus accessible pour tous.



Message de Susie Chant, secrétaire parlementaire pour l'accessibilité

En tant que secrétaire parlementaire pour l'accessibilité, je suis déterminée à rendre la Colombie-Britannique plus accessible aux personnes de toutes capacités et il a été gratifiant de superviser les efforts d'accessibilité célébrés et priorisés dans l'ensemble du gouvernement.

Nous avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de la loi de la Colombie-Britannique sur l'accessibilité (*Accessible British Columbia A*). Dans toute la province, les organismes investissent dans des ressources visant à comprendre, à cerner, à éliminer et à prévenir les obstacles dans tous les domaines de la vie.

Nous remercions également les nombreuses personnes handicapées de la province qui continuent à nous informer et à collaborer avec nous dans l'exécution de ce mandat. Dans l'esprit de « rien sur nous sans nous », nous continuerons à travailler avec la communauté des personnes handicapées pour nous assurer que notre travail est fondé sur leur expérience. Nous sommes très reconnaissants de leur soutien et de leur détermination qui nous permettent de continuer à cerner et à éliminer les obstacles qui limitent la pleine participation des gens dans la société.

Loi de la Colombie-Britannique sur l'accessibilité (*Accessible B.C. Act*) : Rapport d'étape 2023–2024

La loi de la Colombie-Britannique sur l'accessibilité (*Accessible British Columbia Act*) (la Loi) établit un cadre permettant au gouvernement de travailler en partenariat avec les personnes handicapées et la collectivité dans son ensemble afin de cerner, d'éliminer et de prévenir les obstacles à leur participation pleine et égale. Le gouvernement en est à sa troisième année de mise en œuvre.

Ce troisième rapport d'étape fait le point sur la mise en œuvre de la Loi au cours de l'exercice 2023-2024. Le rapport se divise en différentes parties, comme il est présenté dans la Loi, et porte sur les mesures prises en vertu de la partie 2 : Reconnaissance et responsabilité, de la partie 3 : Organismes accessibles et de la partie 4 : Normes d'accessibilité.



Partie 2 : Reconnaissance et responsabilité

Semaine de l'accessibilité

La Semaine de l'accessibilité, qui se déroule chaque année, pendant la dernière semaine de mai, favorise l'inclusion et l'accessibilité afin d'appuyer la pleine participation de tous les membres des collectivités. C'est aussi l'occasion de réfléchir aux contributions des personnes handicapées et de les mettre en valeur dans leurs collectivités, ainsi que celles des personnes et des organismes qui les soutiennent.

En 2023, la province a célébré la Semaine de l'accessibilité en versant plus de 25 millions de dollars à des organismes qui offrent des services et des mesures de soutien aux personnes handicapées. Les Britanno-Colombiens ont bénéficié de projets et de programmes élargis qui ont réduit les obstacles et favorisé l'inclusion dans les collectivités, ainsi que de systèmes de communication auxiliaires accrus et de mesures de soutien en matière de santé physique, mentale et de bien-être pour les personnes à mobilité réduite.

Pendant la Semaine de l'accessibilité, le gouvernement a versé, par l'intermédiaire de Disability Alliance BC (DABC), 500 000 \$ à 12 organismes sans but lucratif pour appuyer des projets d'accessibilité dans leurs collectivités. Chaque organisme a reçu entre 13 500 \$ et 40 000 \$ pour des projets dans divers domaines, allant de l'élargissement des possibilités d'éducation inclusive dans les arts, la culture et le monde naturel aux transports accessibles pour les personnes qui font face à des obstacles à la mobilité.

Sensibilisation

En plus de célébrer la Semaine de l'accessibilité, le gouvernement a reconnu plusieurs autres observances sur les questions d'accessibilité et de handicap et a publié des proclamations pour le Mois de l'acceptation de l'autisme en avril, le Mois de sensibilisation aux lésions cérébrales et le Mois de sensibilisation à la surdité en juin, le Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées en septembre, le Mois de sensibilisation au Régime enregistré d'épargne-invalidité en octobre et le Mois de sensibilisation aux Autochtones en situation de handicap en novembre.

En reconnaissance du Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées en septembre, le gouvernement a annoncé un financement de 4 millions de dollars à l'Institut national de recherche et de gestion de l'incapacité au travail (INRGIT) pour aider les personnes handicapées à se rétablir et à retourner au travail et d'un million de dollars à CanAssist pour mettre au point des technologies d'assistance qui répondent aux besoins particuliers des personnes handicapées afin qu'elles réussissent sur le marché du travail.

Partie 3 : Organismes accessibles

La partie 3 de la Loi énonce les exigences en matière d'accessibilité pour le gouvernement et les organismes réglementés. Ces trois exigences comprennent la formation d'un comité en matière d'accessibilité, la création d'un plan sur l'accessibilité et l'élaboration d'un outil permettant de recevoir la rétroaction du public au sujet des obstacles à l'accessibilité.

Règlement pour l'accessibilité en Colombie-Britannique (Accessible B.C. Regulation)

En avril 2022, le gouvernement a adopté le règlement pour l'accessibilité en Colombie-Britannique (Accessible B.C. Regulation) qui prescrit à 788 organismes du secteur public de respecter les exigences de la partie 3 de la Loi.

- 755 organismes, y compris des administrations locales, des établissements d'enseignement postsecondaire, des districts scolaires et des écoles privées, des bibliothèques publiques et certains organismes et sociétés d'État, étaient tenus de se conformer à la partie 3 de la loi de la Colombie-Britannique sur l'accessibilité (*Accessible B.C. Act*) au plus tard le 1^{er} septembre 2023.
- 33 organismes, y compris des régies de la santé, des tribunaux et certains organismes et sociétés d'État, sont tenus de se conformer à la partie 3 de (*Accessible B.C. Act*) au plus tard le 1^{er} septembre 2024.

Le règlement exige que les organismes élaborent des plans, des mécanismes de rétroaction et des comités qui fonctionnent pour leurs collectivités et qu'ils fassent évoluer leur approche à l'égard du plan, du comité et de l'outil de rétroaction au fil du temps en fonction des commentaires des personnes handicapées. Les organismes sont invités à faire ce travail de façon souple et adaptée à leur situation.

Le gouvernement a versé 3 millions de dollars sur trois ans à Disability Alliance BC (DABC) pour soutenir les organismes.. Diverses ressources, notamment des trousseaux d'outils et des guides, ont été mises à la disposition du public sur le site Web de BC Accessibility Hub.

AVEC LE SOUTIEN DE LA DIRECTION DE L'ACCESSIBILITÉ ET DES PARTENAIRES

de DABC, de SPARC BC, de la Fondation Rick Hansen et du Canucks Autism Network, la ministre Sheila Malcolmson a organisé une visite guidée sur l'accessibilité lors de la conférence de l'Union of BC Municipalities qui s'est tenue en septembre 2023. Cette visite a permis de cerner, de supprimer et de prévenir toute une série d'obstacles à l'accessibilité. Les participants ont également appris à connaître les ressources et les mesures de soutien offertes aux administrations locales pour faire progresser les initiatives en lien avec l'accessibilité.

Accessibilité au sein du gouvernement de la Colombie-Britannique

Comité provincial en matière d'accessibilité

Le Comité provincial en matière d'accessibilité (CPA) appuie la mise en œuvre de la loi de la Colombie-Britannique sur l'accessibilité (*Accessible B.C. Act*) en élaborant et en recommandant des normes d'accessibilité et en fournissant des conseils au gouvernement sur les questions liées à l'accessibilité et à l'inclusion. Créé en décembre 2021, le CPA se compose de 11 membres nommés par la ministre du Développement social et de la Réduction de la pauvreté.

Depuis janvier 2023, le CPA travaille avec les comités techniques pour élaborer des ébauches de recommandations initiales sur les normes d'accessibilité en matière de prestation de services et d'emploi. Ces normes ont été soumises à une consultation publique du 31 mai au 31 juillet 2024.

Les **COMITÉS TECHNIQUES** jouent un rôle essentiel dans le processus d'élaboration des normes en aidant le CPA à formuler des recommandations à l'intention de la ministre. Chaque norme dispose d'un comité technique attribué composé de personnes ayant une vaste expérience qui vise à refléter la diversité de la Colombie-Britannique.

AccessibleBC : Plan d'accessibilité de la Colombie-Britannique pour 2022-2023 à 2024-2025

Le gouvernement provincial est tenu d'élaborer un plan d'accessibilité et de le réviser au moins tous les trois ans. Le premier plan AccessibleBC (le Plan) a été élaboré avec la participation des ministères de l'ensemble du gouvernement et publié le 31 mai 2022. Ce plan contient 37 engagements et mesures dans cinq domaines prioritaires. La Direction de l'accessibilité travaille avec les ministères pour effectuer le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements du Plan et d'autres initiatives d'accessibilité.

Résumé des progrès réalisés concernant la mise en œuvre du plan d'accessibilité pour 2022-2023 à 2024-2025

Le plan AccessibleBC pour 2022-2023 à 2024-2025 entame maintenant la deuxième et dernière phase de sa période de mise en œuvre. Les ministères de l'ensemble du gouvernement ont commencé à travailler sur 33 des 37 engagements dans le cadre des cinq domaines prioritaires du plan d'accessibilité. Six des mesures prévues dans le Plan sont maintenant mises au point. Vous trouverez ci-dessous un résumé des progrès réalisés par domaine prioritaire du Plan.

L'annexe A comprend des rapports détaillés supplémentaires sur les progrès réalisés par divers ministères et organismes gouvernementaux.

Priorité 1 :

Créer une culture de l'accessibilité

Les ministres ont indiqué qu'ils avaient rempli leur engagement visant à appuyer le développement du leadership en matière d'accessibilité dans la fonction publique. Les travaux sur les engagements restants pour promouvoir une culture d'accessibilité dans la fonction publique, organiser des événements pour sensibiliser le public à l'accessibilité et adopter une perspective à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) afin de veiller à ce que les programmes gouvernementaux fonctionnent pour la population sont en cours et se poursuivent.

Principales réalisations :

- Appui du comité consultatif sur l'accessibilité des employés et la communauté de pratique sur l'accessibilité qui comprennent des membres de toute la fonction publique. Les groupes fournissent des commentaires et partagent des renseignements afin d'améliorer l'accessibilité.
- Plus de 1 600 employés ont participé aux événements de la Semaine de l'accessibilité depuis 2021.
- Élaboration d'objectifs d'accessibilité dans le cadre de la mise à jour de la stratégie ministérielle sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) qui sera publiée en 2025.
- Intégration des principes d'accessibilité dans les stratégies ministérielles sur l'EDI.
- Élaboration de cours de formation pour sensibiliser le public à l'ACS+, à la gestion des personnes en ce qui a trait à l'accessibilité et au leadership inclusif et pour renforcer

les capacités dans ces domaines.

- Offre de ressources et de soutien aux organismes et sociétés d'État prescrits par le règlement pour l'accessibilité en Colombie-Britannique (Accessible B.C. Regulation) pour répondre à leurs exigences en matière d'accessibilité.

Priorité 2 : Information et communications

Les ministres se sont engagés à entreprendre neuf mesures dans ce domaine prioritaire. Les mesures visant à rendre l'information publique sur BC Parks plus accessible, à créer un processus entièrement numérique de réception des demandes pour les services de règlement des différends entre locataires et propriétaires et à moderniser les avis publics des administrations locales sont mises au point, bien qu'elles devront être revues et mises à jour régulièrement. Les travaux se poursuivent pour faire progresser les six engagements restants.

Principales réalisations :

- Développement et lancement de nouveaux sites Web gouvernementaux et production et diffusion de l'information pour améliorer l'expérience utilisateur et l'accessibilité. Par exemple, EmergencyInfoBC veille à ce que l'information cruciale sur les urgences soit claire, facile à trouver et à comprendre en cas de situations d'urgence dans la province.
- Élargissement des options de format pour présenter des demandes de renseignements et recevoir du soutien afin de répondre à toute une gamme de besoins de communication. Par exemple, poursuite de l'offre de renseignements en langage simple et en plusieurs langues sur gov.bc.ca pour les sujets et les initiatives d'importance

comme la COVID-19 et la vaccination contre la grippe, le VPH, la saison respiratoire, le programme d'accès à une carrière en santé et le nouveau programme intitulé « Consulter un pharmacien ».

- Lancement de l'appareil BC Token pour permettre l'accès aux services gouvernementaux en ligne à partir d'un ordinateur personnel afin que les personnes qui ne disposent pas d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un appareil mobile puissent se connecter au service de connexion de la carte de services de la Colombie-Britannique (BC Service Card).
- Poursuite de l'investissement jusqu'à 830 millions de dollars dans des projets conjoints entre la province et le Canada qui contribueront à l'expansion de l'infrastructure à large bande en Colombie-Britannique dans le but de connecter toutes les maisons aux services Internet haute vitesse d'ici 2027. En 2023, le gouvernement s'est engagé à verser 75 millions de dollars supplémentaires pour accroître la couverture cellulaire routière de 550 km.
- Amorce de changements au portail Mon libre-service qui permettent aux clients de gérer plus facilement leurs renseignements et de faciliter les exigences en matière de rapports pour les personnes aux prises avec des obstacles persistants et celles vivant dans des foyers de soins spéciaux.
- Demande que les plans de gestion des urgences prennent en compte de façon précise les moyens d'atténuer les effets négatifs des urgences sur les personnes handicapées grâce à la nouvelle loi sur la gestion des urgences et des catastrophes (*Emergency and Disaster Management Act*).

Priorité 3 :

Bâtiments, infrastructures et espaces publics

Les ministères ont fait état des progrès réalisés dans tous les domaines d'activité au titre de cette priorité et ont terminé l'intégration des critères d'admissibilité à l'accessibilité dans les programmes de subventions des projets d'investissement. Les travaux en cours concernant le reste des engagements comprennent des vérifications de l'infrastructure et des investissements dans les installations et les espaces destinés au public, l'intégration des critères d'accessibilité dans la planification de nouveaux projets, la révision des politiques d'approvisionnement du gouvernement pour qu'elles soient plus accessibles et l'assurance de la sécurité et de l'accessibilité des dispositifs et des services de transport.

Principales réalisations :

- En plus des 17 millions de dollars investis au cours de l'exercice 2022-2023, 4,6 millions de dollars ont été investis dans des travaux d'amélioration de l'accessibilité des systèmes d'urgence, des toilettes, de la signalisation et du balisage.
- Des initiatives ont été réalisées pour accroître l'accessibilité des palais de justice, des terrains de camping de l'avant-pays et des aires de fréquentation diurne ainsi que des bureaux correctionnels et des établissements correctionnels.
- Le Ministry of Social Development and Poverty Reduction (ministère du Développement social et de la Réduction de la pauvreté) et ServiceBC ont collaboré pour offrir des services de première ligne accessibles aux contribuables en personne, par téléphone et en ligne.
- Adoption du Code du bâtiment de la Colombie-Britannique 2024 (2024 B.C. Building Code).

- Mise en œuvre des modifications à la loi sur les véhicules automobiles (*Motor Vehicle Act*) pour encourager davantage de modes de transport axés sur la protection des usagers vulnérables sur la route.
- Poursuite du projet pilote sur la mobilité électrique jusqu'en 2028 pour évaluer la sécurité des dispositifs de mobilité partagés.
- Amorce d'une initiative de planification intégrée visant à mieux harmoniser la planification des transports et l'utilisation du territoire en matière d'accessibilité et de durabilité.
- Octroi de 24,8 millions de dollars aux gouvernements et aux administrations locales autochtones pour des projets d'infrastructure à frais partagés afin de permettre aux gens d'avoir accès à des itinéraires de déplacement sécuritaires tout au long de l'année.



Priorité 4 :

Emploi dans la fonction publique de la Colombie-Britannique

Trois des cinq engagements dans ce domaine prioritaire ont été réalisés : mettre en œuvre une stratégie triennale sur la diversité et l'inclusion, fournir des ressources et des mesures de soutien aux participants au programme de stages en milieu de travail (Work-Able Internship Program) et faire la promotion d'emplois de la fonction publique de la Colombie-Britannique auprès des organismes de services aux personnes handicapées. Certains éléments de ces travaux sont des initiatives en cours. Les deux autres engagements visant à mettre à jour les politiques sur les mesures d'adaptation et à mieux appuyer les gestionnaires d'embauche et les demandeurs d'emploi en ce qui a trait aux mesures d'adaptation sont en cours.

Principales réalisations :

- Création de nouvelles possibilités d'apprentissage sur l'accessibilité et l'embauche inclusive.
- Engagement à l'échelle du gouvernement pour améliorer la fourniture de mobilier ergonomique et de technologies d'assistance aux personnes handicapées œuvrant dans la fonction publique.
- Soutien apporté au programme de stages Work-Able qui a permis de placer plus de 148 stagiaires dans plus de 19 ministères, en offrant notamment des possibilités d'apprentissage mensuelles sur la recherche d'emploi et le développement de carrière.
- Élaboration de ressources pour les superviseurs et les mentors afin de renforcer leur capacité en matière de handicap et de mesures d'adaptation.

Priorité 5 :

Fourniture de biens et services

L'engagement visant à moderniser les programmes offerts par StudentAid BC pour soutenir les apprenants handicapés a été réalisé. Les neuf autres engagements au titre de cette priorité sont en cours. Les travaux dans ce domaine comprennent la poursuite et l'innovation des services de soutien pour les enfants et les jeunes, l'amélioration de l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux programmes d'emploi, le soutien des programmes d'équité dans les secteurs d'activités créatifs de la Colombie-Britannique et l'investissement dans des projets d'accessibilité et de soutien à l'emploi pour l'industrie touristique de la Colombie-Britannique.

Principales réalisations :

- Les politiques révisées du programme d'accessibilité StudentAid ont permis d'augmenter la bourse d'évaluation des troubles d'apprentissage (Learning Disability Assessment Bursary) et de mettre à jour les politiques de remboursement et de décaissement pour mieux soutenir les étudiants qui se heurtent à divers obstacles.
- Prestation de services des technologies d'assistance de WorkBC à environ 1 710 clients de WorkBC en 2022-2023.
- Le programme de formation axée sur des compétences pour l'emploi ciblant les personnes handicapées a été lancé en 2022-2023, et ces leçons ont été intégrées dans le programme mis à jour pour les personnes qui se heurtent à des obstacles multiples à l'emploi en 2023-2024.
- Lancement d'un programme pilote mettant à l'essai une

nouvelle approche de services avec des équipes de soutien multidisciplinaires pour les enfants et les jeunes ayant des besoins en matière de soutien et leurs familles à Kelowna, à Prince Rupert, à Terrace et à Smithers.

- Versement de 1,4 million de dollars par année à l'After School Sports and Arts Initiative (ASSAI) dans 22 districts scolaires desservant 10 000 jeunes sous-représentés et 1 300 jeunes ayant un handicap désigné en 2022-2023.
- Annonce d'un financement de 750 000 \$ pour les cinéastes de la Colombie-Britannique provenant de groupes méritant l'équité, y compris les personnes handicapées.
- Collaboration avec go2HR pour fournir des services de consultation gratuits aux entreprises du secteur touristique et hôtelier afin d'améliorer l'accessibilité et l'inclusivité dans le secteur.
- Partenariat avec Indigenous Tourism B.C. pour appuyer la formation et les possibilités d'éducation axées sur la culture et dirigées par des Autochtones à l'intention des travailleurs du tourisme autochtones.
- Investissement dans 77 projets touristiques liés à l'accessibilité et mise à jour des installations touristiques accessibles existantes en 2022-2023.

Outil de rétroaction en matière d'accessibilité

L'outil de rétroaction en matière d'accessibilité (ORA) a été lancé en octobre 2022 et affiné en juillet et en octobre 2023 pour ajouter des questions d'identité afin de mieux comprendre les obstacles systémiques et intersectionnels auxquels font face certains groupes dans l'accès aux programmes et services gouvernementaux.

L'outil offre aux Britanno-Colombiens une façon de faire part de leur rétroaction sur les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées pour accéder aux programmes et aux services gouvernementaux. Entre octobre 2022 et mars 2024, le gouvernement a reçu 241 exposés de rétroaction. La Direction de l'accessibilité prépare des rapports trimestriels sur l'ORA qui documentent la rétroaction reçue à partir des présentations publiques et la communique aux ministères touchés.

Le gouvernement utilise les données de l'ORA pour cerner et analyser les obstacles, échanger des données et travailler avec des partenaires afin d'améliorer l'accessibilité en Colombie-Britannique. Selon le cas, la rétroaction reçue au moyen de l'outil est communiquée aux ministères concernés.

En réponse à la rétroaction reçue grâce à l'outil, les ministères de l'ensemble du gouvernement ont adopté plusieurs changements stratégiques et opérationnels. Par exemple, en réponse aux infrastructures et aux installations inaccessibles, les ministères ont accordé la priorité aux investissements stratégiques dans ces domaines pour 2024-2025, comme l'installation de toilettes accessibles.

D'autres ministères ont élaboré des lignes directrices techniques pour assurer une prestation de services prévisible et conviviale dans les bureaux destinés au public, notamment en assurant un éclairage suffisant et en limitant le bruit et les distractions qui peuvent entraver la communication. En réponse aux obstacles entourant les mesures de soutien aux technologies d'assistance, les ministères ont prévu des améliorations pour acquérir de nouvelles technologies et fournir un service plus accessible. Le gouvernement s'est également employé à éliminer les obstacles à la communication en offrant davantage de méthodes pour la prestation des services et en mettant en œuvre des ressources et des politiques en langage clair.

La **RÉTROACTION DU PUBLIC** sur les obstacles transmise par l'intermédiaire de l'outil de rétroaction en matière d'accessibilité (ORA) est classée dans les catégories suivantes :

- Environnement bâti
- Prestation de services
- Éducation
- Emploi
- Santé
- Hébergement
- Information et communications
- Transports

Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces obstacles sur la page Web de l'outil de rétroaction en matière d'accessibilité.

Partie 4 :

Normes d'accessibilité

Élaboration de normes d'accessibilité

Le Comité provincial en matière d'accessibilité (CPA) établit deux normes d'accessibilité dans les domaines de la prestation des services accessibles et de l'accessibilité à l'emploi.

- La norme sur la prestation des services accessibles vise à assurer que les événements, les activités, les conseils et le processus d'achat de biens sont offerts de façon accessible afin de favoriser l'inclusion des personnes handicapées.
- La norme d'accessibilité à l'emploi vise à assurer que les obstacles tout au long du cycle de vie de l'emploi (embauche, formation, maintien en poste, etc.) sont cernés, éliminés et évités.

Ces deux domaines de normes ont été classés par ordre de priorité en fonction de plusieurs principes, notamment le fait qu'ils sont d'application générale et qu'ils permettraient de surmonter les obstacles pour un large échantillon de la communauté des personnes handicapées. Un précédent a également été établi par d'autres provinces pour l'élaboration de ces normes. Par exemple, l'Ontario et le Manitoba ont des normes dans ces deux domaines et Normes d'accessibilité Canada et le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse ont des normes en cours d'élaboration dans ces domaines.

Ces travaux actuels permettent de tirer parti de l'expérience, des réussites et des apprentissages pour veiller à ce que la Colombie-Britannique élabore des normes fondées sur les pratiques exemplaires.

Le **COMITÉ PROVINCIAL EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ**

est tenu par la loi de tenir des consultations sur les projets de normes d'accessibilité qu'il élabore avant de présenter des recommandations finales au ministre responsable de la Loi.

Participation des Autochtones

Tout au long de l'établissement des deux premières normes d'accessibilité, la Direction de l'accessibilité a mené des consultations et s'est mobilisée auprès des peuples autochtones et de ses partenaires. Les engagements précis de consulter et d'examiner les droits des peuples autochtones dans l'établissement des normes d'accessibilité sont inclus aux articles 16 et 19 de la loi de la Colombie-Britannique sur l'accessibilité (*Accessible British Columbia Act*) et à l'action 4.9 du plan d'action de la Colombie-Britannique intitulé *Declaration Act Action Plan 2022-2027*.

Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement a adopté une approche fondée sur les distinctions et a communiqué avec les titulaires de droits et les organisations autochtones à peu près tous les trimestres pour faire le point sur l'établissement des normes. Le gouvernement entend continuer de faire participer et de consulter les peuples autochtones et leurs partenaires au fur et à mesure que les travaux se poursuivent.

Le leadership de la Colombie-Britannique pour faire progresser la collaboration nationale sur l'accessibilité

Le gouvernement continue de collaborer avec d'autres administrations à l'échelle du Canada pour coordonner les efforts visant à améliorer l'accessibilité.

La Direction de l'accessibilité continue de collaborer avec Normes d'accessibilité Canada pour coordonner les mandats et les objectifs. Au cours de la dernière année, elle a tenu des réunions mensuelles pour transmettre les connaissances et les pratiques exemplaires afin de réduire et d'éliminer le chevauchement des ressources et des efforts, ainsi que pour faire le point sur les initiatives d'accessibilité et sur les progrès réalisés.

Le Ministry of Social Development and Poverty Reduction (ministère du Développement social et de la Réduction de la pauvreté) copréside le Forum pancanadien sur les normes d'accessibilité qui réunit des représentants des provinces et des territoires de tout le Canada afin de parvenir à une vision commune des normes d'accessibilité au pays et de coordonner les efforts entre les administrations.



La Direction de l'accessibilité copréside également le Forum ouvert fédéral-provincial/territorial (F-P/T) sur l'accessibilité qui sert de ressource d'information pour communiquer les mises à jour sur l'accessibilité à diverses administrations et les connaissances sur l'accessibilité dans le monde entier. Elle a également été invitée à se joindre à la délégation canadienne lors de la 16^e Conférence des États partis à la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies (CDPHNU) qui s'est tenue du 13 au 15 juin 2023 au siège des Nations Unies à New York.

L'ONU ORGANISE UN ÉVÉNEMENT ANNUEL

pour discuter de l'application de la CDPHNU et offrir des possibilités d'apprentissage aux pays, aux organismes de la société civile et aux experts des droits des personnes handicapées sur divers sujets. La Colombie-Britannique était l'une des deux provinces à participer à la délégation canadienne et s'appuiera sur les leçons tirées de l'événement pour améliorer l'accessibilité dans la province.

Annexe 1 :

Rapport sur le plan d'accessibilité 2022-2023, 2023-2024

Cette annexe présente un rapport d'étape de la mise en œuvre du plan d'accessibilité pour les personnes handicapées de la Colombie-Britannique qui comprend les années 2022-2023 à 2024-2025 (le Plan). Le rapport d'étape comprend les mesures prises par 12 ministères et un organisme de l'ensemble du gouvernement pour faire progresser 37 engagements dans chacun des cinq domaines prioritaires du plan AccessibleBC.

Priorité 1 : Créer une culture de l'accessibilité

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
1.1 Appliquer une perspective à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour évaluer la façon dont divers groupes peuvent faire l'expérience des politiques, des programmes et des initiatives du gouvernement.	FIN (ministère des Finances)	<ul style="list-style-type: none">➤ Assurance que les directions générales des politiques ont une procédure d'analyse ACS+.➤ Exigence selon laquelle l'ACS+ soit prise en compte dans toutes les présentations au Cabinet et au Conseil du Trésor.➤ Élaboration de cours de formation spécialisés pour appuyer la mise en œuvre.
En cours		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>1.2 Offrir des activités de sensibilisation et encourager le personnel à y participer, notamment la Semaine de l'accessibilité (mai/juin), le Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées (septembre), le Mois de sensibilisation au Régime enregistré d'épargne-invalidité (octobre), le Mois de sensibilisation aux Autochtones en situation de handicap (novembre) et la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre).</p>	<p>PSA (Agence de la fonction publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien à la prestation de présentations et d'activités pour plus de 1 600 employés de la fonction publique. ➤ Publication d'articles pertinents pour sensibiliser le public.
En cours		
<p>1.3 Élaborer une stratégie d'accessibilité pour sensibiliser le public, favoriser une culture de l'accessibilité et améliorer la capacité de l'Agence de la fonction publique et de ses représentants à offrir des services plus accessibles.</p>	<p>PSA (Agence de la fonction publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement des travaux pour remanier la stratégie ministérielle sur l'équité, la diversité et l'inclusion Where We All Belong qui comprendra des initiatives d'accessibilité visant à favoriser l'accessibilité et à améliorer les capacités.
En cours		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
1.4 Soutenir le leadership en matière d'accessibilité dans la fonction publique par l'intermédiaire du comité consultatif sur l'accessibilité des employés et la communauté de pratique sur l'accessibilité. Les membres de ces groupes comprennent les fonctionnaires qui souhaitent se tenir au courant des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité et d'inclusivité.	PSA (Agence de la fonction publique)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien du comité consultatif sur l'accessibilité des employés qui compte 40 représentants de 14 ministères. ➤ Soutien de la coordination et l'organisation de plusieurs événements chaque année pour appuyer le leadership et l'apprentissage en matière d'accessibilité.
Terminée		

Priorité 2 : Information et communications

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
2.1(a) Augmenter le nombre d'offres de services virtuels pour les services judiciaires.	AG (ministère du Procureur général)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion de la participation inclusive et accessible des utilisateurs dans la recherche afin de développer et d'améliorer la prestation de services. ➤ Progression et mise en œuvre de plusieurs options de services virtuels.
En cours		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>2.1(b) Création d'un processus entièrement numérique de réception des demandes pour les services de règlement des différends entre locataires et propriétaires.</p>	<p>HOUS (ministère du Logement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le système virtuel de gestion des différends a été lancé en mars 2023. ➤ La Direction de la location à usage d'habitation a lancé des services d'interprétation dans plus de 200 langues en 2023 pour faciliter l'accès au processus de règlement des différends. ➤ Avec l'appui du Ministère of Citizens' Services (ministère des Services aux citoyens), la Direction de la location à usage d'habitation a révisé le contenu de son site Web en 2023 pour qu'il soit plus clair et plus accessible à toutes les parties.
<p style="text-align: center;">Terminée</p>		
<p>2.2 Partenariat de financement avec le gouvernement du Canada pour connecter tous les ménages ruraux restants de la province à Internet haute vitesse d'ici 2027.</p>	<p>CITZ (ministère des Services aux citoyens)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accord de financement conjoint de 830 millions de dollars entre la Colombie-Britannique et le Canada pour aider à connecter les autres foyers sous-desservis de la province aux services Internet haute vitesse. ➤ Depuis 2017, 208 projets de connectivité ont été financés en partie par la province. ➤ Un montant supplémentaire de 75 millions de dollars annoncé en 2023 appuiera l'expansion des services cellulaires sur 550 kilomètres d'autoroute.
<p style="text-align: center;">En cours</p>		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>2.3 Remanier les services publics en ligne et les pages Web du gouvernement pour les rendre plus simples et accessibles. Veiller à ce que les sites Web gouvernementaux respectent les lignes directrices sur l'accessibilité du contenu Web, niveau AA.</p>	<p>CITZ (ministère des Services aux citoyens)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'un nouveau site Web qui offre une meilleure accessibilité, une expérience utilisateur améliorée et une optimisation pour les appareils mobiles. ➤ Soutien à la création d'un nouveau site Web d'information sur les urgences, qui offre une meilleure accessibilité, une expérience utilisateur améliorée et une optimisation pour les appareils mobiles. ➤ Élaboration en cours d'une feuille de route sur l'accessibilité pour appuyer la création de fonctionnalités et de contenu de site Web accessibles pour tous les ministères.
En cours		
<p>2.4 Éliminer les obstacles à la procédure de vérification de l'identité de la BC Services Card qui donne accès aux services gouvernementaux pour les résidents de la Colombie-Britannique.</p>	<p>CITZ (ministère des Services aux citoyens)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement du système BC Token pour permettre aux utilisateurs d'accéder aux services en ligne sans devoir utiliser un appareil mobile compatible avec l'application BC Services Card. ➤ Lancement d'une nouvelle fonctionnalité pour aider les personnes qui ne sont pas actuellement admissibles à la BC Services Card afin qu'elles puissent accéder aux services essentiels. ➤ Ajout de deux cartes d'identité autochtones à la liste des pièces d'identité secondaires approuvées.
En cours		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>2.5 Améliorer l'accessibilité de l'information publique sur BC Parks, y compris le reformatage et la mise à jour du contenu en langage clair.</p>	<p>ENV (ministère de l'Environnement et de la Stratégie de lutte contre les changements climatiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration de l'accessibilité du site Web en élaborant de nouvelles lignes directrices pour le site Web de BC Parks et en mettant à jour le contenu existant sur bcparks.ca afin de se conformer aux nouvelles normes. ➤ Augmentation des moyens d'accès à l'information pour le public.
En cours		
<p>2.6 Travailler avec les Premières Nations et les administrations locales pour améliorer la conception des plans d'urgence afin de tenir compte des besoins des personnes handicapées.</p>	<p>EMCR (ministère de la Gestion des urgences et de l'adaptation climatique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour du guide des programmes pour les services de soutien en cas d'urgence afin d'inclure une section sur le soutien aux personnes évacuées vulnérables. ➤ Élaboration d'un sondage pour évaluer les besoins en services d'urgence des personnes qui sont identifiées comme ayant un handicap.
En cours		
<p>2.7 Moderniser les exigences relatives aux avis publics des administrations locales afin qu'elles informent le plus grand nombre de personnes dans leurs collectivités.</p>	<p>MUNI (ministère des Affaires municipales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Modifications apportées aux exigences relatives aux avis publics des administrations locales qui sont entrées en vigueur en 2022. ➤ De nombreuses administrations locales ont adopté un règlement public pour informer plus de gens.
Terminée		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>2.8 Appuyer l'amélioration des collections des bibliothèques publiques en augmentant le nombre d'exemplaires et de formats disponibles et chercher des occasions d'améliorer l'accès aux bibliothèques.</p>	<p>MUNI (ministère des Affaires municipales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les investissements stratégiques réalisés en 2020 et 2022 ont permis d'augmenter de 10 % le nombre de titres accessibles dans les bibliothèques publiques et d'accroître le nombre d'emprunts de documents sous des formats différents. ➤ 52 sites Web de bibliothèques publiques et du BC Summer Reading Club ont été vérifiés et mis à jour pour les rendre plus accessibles.
<p>En cours</p>		
<p>2.9 Améliorer l'accessibilité du portail en ligne Mon libre-service utilisé par les personnes qui reçoivent une aide au revenu et une allocation d'aide aux personnes handicapées.</p>	<p>SDPR (ministère du Développement social et de la Réduction de la pauvreté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour du système pour permettre aux bénéficiaires d'ajouter de nouveaux renseignements ou de corriger une déclaration précédente et modification de l'exigence relative au rapport mensuel pour les bénéficiaires admissibles à la catégorie Personnes aux prises avec des obstacles persistants (PPOP) et/ou les bénéficiaires qui vivent dans un foyer de soins spéciaux. ➤ Amélioration des kiosques situés dans le secteur des clients des bureaux du Ministère pour améliorer l'accessibilité. ➤ Rationalisation du processus d'inscription pour les clients tenus de travailler en Colombie-Britannique qui ont accès aux services d'emplois en ligne de WorkBC.
<p>En cours</p>		

Priorité 3 : Bâtiments, infrastructures et espaces publics

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>3.1 Continuer de moderniser et d'améliorer l'accessibilité des palais de justice.</p>	<p>AG (ministère du Procureur général)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration de l'accessibilité des infrastructures au comptoir du greffe de Cranbrook et dans les tribunaux de Vernon. ➤ Projets d'amélioration de l'accessibilité en cours dans plusieurs autres palais de justice de la province.
<p>En cours</p>		
<p>3.2 Déterminer, prioriser, planifier et mettre en œuvre des investissements pour améliorer l'accessibilité des espaces gouvernementaux.</p>	<p>CITZ (ministère des Services aux citoyens)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus de 200 millions de dollars en investissements stratégiques ont été réalisés en 2022-2023. ➤ Investissement de 17 millions de dollars dans des améliorations de l'accessibilité, plus précisément pour les systèmes d'urgence, les toilettes, la signalisation et le balisage en 2022-2023. <p>En 2023-2024, environ 4,6 millions de dollars ont été investis dans des améliorations de l'accessibilité dans les mêmes domaines prioritaires.</p>
<p>En cours</p>		
<p>3.3 Travailler à l'amélioration de l'accessibilité dans tous les parcs nationaux de l'avant-pays et établir un partenariat avec des groupes communautaires pour acheter de l'équipement adapté.</p>	<p>ENV (ministère de l'Environnement et de la Stratégie de lutte contre les changements climatiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Investissements continus pour améliorer l'accessibilité dans les terrains de camping de l'avant-pays et les aires de fréquentation diurne, y compris les infrastructures, les toilettes et les sentiers. ➤ Mise à jour des normes sur les installations pour assurer l'accessibilité complète aux sites à l'avenir.
<p>En cours</p>		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>3.4 Continuer de travailler à l'intégration des critères d'admissibilité dans les politiques et les pratiques d'approvisionnement.</p>	<p>FIN (ministère des Finances)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rédaction d'une politique d'approvisionnement pour favoriser un accès équitable et accessible. ➤ Rédaction de modèles de demandes de soumissions du ministère avec des améliorations en matière d'accessibilité, en cours d'examen juridique. ➤ Collaboration avec des entrepreneurs pour veiller à ce que le service de première ligne aux contribuables soit accessible en personne, par téléphone et en ligne. De plus, mise au point de l'utilisation de la technologie d'assistance pour aider les personnes aux prises avec des obstacles à la communication.
En cours		
<p>3.5 Fournir du soutien aux personnes handicapées pour qu'elles puissent adapter leur maison afin d'améliorer l'accessibilité par le biais du BC Rebate for Accessible Home Adaptations.</p>	<p>HOUS (ministère du Logement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre du programme de remboursement avec un budget annuel de 5 millions de dollars, administré par BC Housing, pour soutenir les adaptations améliorant l'accessibilité dans les résidences. ➤ En 2021-2022, 481 dossiers ont été approuvés, contre 339 en 2022-2023
En cours		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>3.6 Promouvoir l'accessibilité dans les bâtiments en faisant de l'accessibilité un critère d'admissibilité pour recevoir du financement pour des projets d'immobilisations dans le cadre des programmes de subventions aux administrations locales et aux organismes sans but lucratif.</p>	<p>MUNI (ministère des Affaires municipales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accessibilité est maintenant un critère d'admissibilité pour toutes les immobilisations publiques dans le cadre des programmes de subventions des immobilisations. ➤ 93 projets approuvés avec l'indicateur d'accessibilité Accessibility Facing Indicator (AFI) ont atteint l'indicateur d'accessibilité Accessibility Met Indicator (AMI).
Terminée		
<p>3.7 Travailler avec les administrations locales et la communauté des personnes handicapées pour assurer le fonctionnement sécuritaire des dispositifs de mobilité partagés comme les scooters électriques.</p>	<p>MOTI (ministère des Transports et de l'Infrastructure)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des modifications à la loi sur les véhicules automobiles (<i>Motor Vehicle Act</i>) pour encourager davantage de modes de transport axés sur la protection des usagers vulnérables sur la route. ➤ Poursuite du projet pilote sur la mobilité électrique jusqu'en 2028 pour évaluer la sécurité de la mobilité électrique.
En cours		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>3.8 Continuer de fournir du financement aux gouvernements et administrations locales autochtones pour construire des systèmes de transport plus intégrés et actifs fondés sur les principes de conception universelle.</p>	<p>MOTI (ministère des Transports et de l'Infrastructure)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement d'une initiative de planification intégrée pour mieux harmoniser la planification des transports et de l'utilisation du territoire en matière d'accessibilité et de durabilité. ➤ Appui en faveur d'une stratégie permanente visant à doubler le pourcentage de déplacements effectués avec des moyens de transport actifs en mettant l'accent sur l'accessibilité dans la conception des services de transport actif. ➤ Octroi de 24,8 millions de dollars aux gouvernements et administrations locales autochtones pour le partage des coûts des projets d'infrastructure afin de permettre aux gens d'avoir accès à des itinéraires de déplacement sécuritaires tout au long de l'année.
<p>En cours</p>		
<p>3.9 Intégrer des améliorations contemporaines de la conception et de l'accessibilité lors de la rénovation ou du remplacement d'installations obsolètes du Service correctionnel de la Colombie-Britannique. Par exemple, le projet de remplacement du Centre correctionnel de Nanaimo devrait être terminé en 2024.</p>	<p>PSSG (ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégration des facteurs liés à l'accessibilité dans la planification et la conception des bureaux correctionnels communautaires, création de nouveaux centres correctionnels et rénovation et amélioration des centres correctionnels existants.
<p>En cours</p>		

Priorité 4 : Emploi dans la fonction publique de la Colombie-Britannique

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>4.1 Mettre en œuvre « Where We All Belong », notre stratégie triennale sur la diversité et l'inclusion pour veiller à ce que la fonction publique reflète la province et inclue les peuples autochtones, les communautés minoritaires, les immigrants, les personnes handicapées et la communauté LGBTQ2S+.</p>	<p>PSA (Agence de la fonction publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise au point de nouvelles possibilités d'apprentissage du ministère sur l'accessibilité et l'embauche inclusive. ➤ Plan de prestations amélioré pour mieux soutenir une gamme diversifiée d'expériences des employés. ➤ Responsabilité intégrée pour la création de lieux de travail inclusifs dans les lettres de mandat et la rétroaction sur le rendement.
<p>Terminée</p>		
<p>4.2 Créer un système centralisé pour mieux appuyer les gestionnaires d'embauche et les demandeurs d'emploi de la fonction publique de la Colombie-Britannique en ce qui concerne l'accessibilité et les mesures d'adaptation.</p>	<p>PSA (Agence de la fonction publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'outils de gestion du recrutement qui tiennent compte de l'accessibilité. ➤ Exploration d'un outil pour soutenir les mesures d'adaptation à l'intention des superviseurs et des employés.
<p>En cours</p>		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>4.3 Offrir de l'apprentissage, de l'encadrement et du mentorat aux employés qui font face à des obstacles afin de les aider à obtenir un emploi rémunéré par le biais du programme de stages en milieu de travail Work-Able. Work-Able est un stage rémunéré de 12 mois à la fonction publique de la Colombie-Britannique pour les diplômés postsecondaires récents (au cours des trois dernières années) qui se considèrent comme ayant un handicap.</p>	<p>PSA (Agence de la fonction publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien du programme de stages en milieu de travail Work-Able qui a permis de placer 148 stagiaires dans plus de 19 ministères. ➤ Élaboration de ressources pour les superviseurs et les mentors afin de renforcer leur capacité en matière de handicap et de mesures d'adaptation. ➤ Possibilités d'apprentissage aux stagiaires sur la recherche d'emploi et le développement de carrière.
Terminée		
<p>4.4 Sensibiliser les organismes de services aux personnes handicapées pour promouvoir les emplois au sein de la fonction publique de la Colombie-Britannique.</p>	<p>PSA (Agence de la fonction publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La priorité a été accordée à la sensibilisation des groupes méritant l'équité, avec 13 événements prévus en 2023-2024. ➤ Recherche terminée sur d'autres organismes d'accessibilité qui offrent des services d'emplois.
Terminée		
<p>4.5 Examiner et, au besoin, mettre à jour les politiques et les procédures actuelles concernant l'obligation de prendre des mesures d'adaptation et les autres obligations connexes en matière de droits de la personne et veiller à ce que la formation et le soutien soient offerts aux employés et aux gestionnaires d'embauche.</p>	<p>PSA (Agence de la fonction publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collaboration avec les ministères de l'ensemble du gouvernement pour améliorer la fourniture de mobilier ergonomique aux personnes handicapées dans la fonction publique. ➤ Collaboration avec les ministères pour améliorer la fourniture de technologies d'assistance aux personnes handicapées dans la fonction publique.
En cours		

Priorité 5 : Fourniture de biens et services

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>5.1 Moderniser l'ensemble des programmes administrés par StudentAid BC afin de s'attaquer aux obstacles qui empêchent les personnes handicapées d'accéder à l'enseignement postsecondaire.</p>	<p>PSFS (ministère de l'Éducation postsecondaire et des Compétences futures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Révision de la politique du programme d'accessibilité StudentAid BC pour remédier à l'iniquité. ➤ Augmentation du montant de la bourse d'évaluation des troubles d'apprentissage (Learning Disability Assessment Bursary). ➤ Poursuite et élargissement du programme de prêts institutionnels pour la technologie d'assistance.
<p>En cours</p>		
<p>5.2 Mettre en place des centres de liaison familiale pour permettre aux familles d'avoir accès à des services accessibles et inclusifs pour les enfants et les jeunes ayant des besoins en matière de soutien sans qu'il soit nécessaire de faire une référence ou un diagnostic.</p>	<p>MCFD (ministère du Développement de l'enfance et de la famille)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement d'un programme pilote visant à mettre à l'essai une nouvelle approche de services pour les enfants et les jeunes ayant des besoins en matière de soutien et leurs familles à Kelowna, à Prince Rupert, à Terrace et à Smithers. ➤ Les centres offrent une gamme de services fournis par des équipes multidisciplinaires et peuvent être consultés sans la participation du MCFD.
<p>En cours</p>		
<p>5.3 Remanier l'initiative des foyers spécialisés et des services de soutien pour améliorer l'accès aux principaux services de prévention et d'intervention précoce pour les enfants et les jeunes, y compris le répit, la stabilisation à faible barrière, les soins d'urgence et les soins spécialisés à long terme.</p>	<p>MCFD (ministère du Développement de l'enfance et de la famille)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaboration d'une nouvelle approche pour la prestation de services et les soins aux enfants et aux jeunes. ➤ Nous menons actuellement une campagne de mobilisation du public pour éclairer les nouveaux systèmes et les nouvelles approches visant à soutenir les enfants et les jeunes ayant des besoins en matière de soutien.
<p>En cours</p>		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>5.4 Continuer d’offrir les programmes d’entente sur le développement de la main-d’œuvre afin de fournir des mesures de soutien en matière d’accessibilité, des technologies adaptées et d’autres moyens pour surmonter les obstacles à la participation des personnes handicapées à la formation ou à l’emploi.</p>	<p>SDPR (ministère du Développement social et de la Réduction de la pauvreté)</p> <p>PSFS (ministère de l’Éducation postsecondaire et des Compétences futures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le programme d’apprentissage de la Colombie-Britannique pour la formation professionnelle et les métiers spécialisés (Skills Training for Employment and Skilled Trades BC Apprenticeship Program) a lancé des programmes en 2022-2023 ciblant les personnes handicapées. ➤ Les leçons tirées de ces programmes seront intégrées aux programmes destinés aux membres des groupes méritant l’équité. ➤ Les personnes handicapées sont admissibles à une gamme d’interventions adaptées pour les aider à trouver et à conserver un emploi, y compris la prestation de services d’aide à l’emploi et les mesures de soutien aux personnes handicapées, comme de l’équipement adapté et des logiciels.
En cours		
<p>5.5 Investir dans des subventions de formation en tourisme pour offrir aux étudiants un meilleur accès aux possibilités de formation postsecondaire et dans les métiers. Les demandes provenant de groupes sous-représentés seront prioritaires : étudiants autochtones, immigrants ou réfugiés, étudiants en milieu rural ou éloigné et étudiants ayant des besoins d’accessibilité.</p>	<p>TACS (ministère du Tourisme, des Arts, de la Culture et du Sport)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariat avec Indigenous Tourism B.C. pour appuyer la formation et les possibilités d’éducation axées sur la culture et dirigées par des Autochtones à l’intention des travailleurs autochtones du tourisme.
En cours		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>5.6 Continuer d'appuyer les personnes handicapées qui travaillent dans les secteurs de l'économie créative de la Colombie-Britannique en appliquant des critères pondérés et en établissant un ordre de priorité pour le financement des programmes d'Amplify BC.</p>	<p>TACS (ministère du Tourisme, des Arts, de la Culture et du Sport)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien à Creative BC dans l'élaboration d'une feuille de route sur l'équité créative qui fournit des ressources pour soutenir l'inclusion des personnes handicapées dans l'industrie cinématographique.
En cours		
<p>5.7 Accroître l'accès au financement pour les cinéastes de la Colombie-Britannique méritant l'équité, y compris les personnes handicapées, par le biais du programme Equity and Emerging Development.</p>	<p>TACS (ministère du Tourisme, des Arts, de la Culture et du Sport)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Annonce d'un financement de 750 000 \$ pour les cinéastes de la Colombie-Britannique provenant de groupes méritant l'équité, y compris les personnes handicapées (par le biais du programme Equity and Emerging Development).
En cours		
<p>5.8 Poursuivre l'initiative After School Sport and Arts qui offre gratuitement des possibilités de faire du sport, de pratiquer une activité physique et des arts créatifs aux élèves qui font face à des obstacles à la participation grâce à un financement dédié à l'accessibilité.</p>	<p>TACS (ministère du Tourisme, des Arts, de la Culture et du Sport)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Octroi de 1,4 million de dollars par année pour l'initiative After School Sport and Arts (ASSAI) dans 22 districts scolaires. ➤ En 2022-2023, 10 000 jeunes sous-représentés ont participé à l'ASSAI, dont 1 300 jeunes ayant un handicap désigné.
En cours		

Mesure	Ministère	Progrès à ce jour
<p>5.9 Promouvoir la Colombie-Britannique comme destination inclusive et accueillante pour tous par le biais du Cadre stratégique pour le tourisme de la province. Ce cadre aide l'industrie touristique à créer ou à adapter des produits, des services et des expériences touristiques qui sont inclusifs et accessibles à tout le monde.</p>	<p>TACS (ministère du Tourisme, des Arts, de la Culture et du Sport)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Investissement dans l'amélioration des projets touristiques existants et la création de nouveaux projets touristiques liés à l'accessibilité en 2022-2023. ➤ Communication de renseignements sur l'accessibilité au sujet des commodités, des attractions et des expériences liées aux voyages. ➤ Mise à disposition d'outils et de ressources pour aider les entreprises touristiques à devenir plus accessibles et inclusives.
En cours		
<p>5.10 Travailler en étroite collaboration avec Destination BC et les partenaires de l'industrie, y compris go2HR, pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme en favorisant l'embauche de personnes handicapées, de nouveaux immigrants, de jeunes et de populations vulnérables.</p>	<p>TACS (ministère du Tourisme, des Arts, de la Culture et du Sport)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à disposition d'outils et de ressources pour aider les entreprises touristiques à embaucher de façon plus inclusive et à créer une culture en milieu de travail inclusive. ➤ Collaboration avec go2HR pour fournir des services de consultation gratuits aux entreprises du tourisme et de l'accueil afin d'améliorer l'accessibilité et l'inclusivité.
En cours		

Outil de rétroaction en matière d'accessibilité

La rétroaction reçue par l'intermédiaire de l'outil de rétroaction en matière d'accessibilité est communiquée au ministère concerné. Les ministères ont le pouvoir discrétionnaire d'y répondre. Dans certains cas, les ministères ont signalé de façon proactive les changements qu'ils avaient apportés en réponse à la rétroaction reçue.

Ministère	Rétroaction du public	Mesure
ENV (ministère de l'Environnement et de la Stratégie de lutte contre les changements climatiques)	Préoccupations concernant le manque d'installations sanitaires accessibles dans un certain espace.	➤ En réponse à la rétroaction, le Ministère a accordé la priorité à l'amélioration des installations sanitaires pour les rendre accessibles, conformément à une norme d'accessibilité décrite dans le projet d'infrastructure accessible 2024-2025.
CITZ (ministère des Services aux citoyens)	Préoccupations concernant l'environnement bâti et la prestation de services dans un bureau de services destinés au public.	➤ En réponse à la rétroaction, le Ministère a lancé une stratégie d'amélioration des installations et de nouvelles normes techniques pour les installations en personne.
CITZ (ministère des Services aux citoyens)	Préoccupations concernant le manque d'accessibilité lorsque les employés de la fonction publique ont besoin de technologies d'assistance et de mesures de soutien connexes.	➤ Le Ministère a mené une enquête. En raison notamment des obstacles à l'accessibilité, ces services ont été offerts par un nouveau fournisseur au printemps 2024, avec de nouvelles politiques pour la fourniture de technologies d'assistance.
CITZ (ministère des Services aux citoyens)	Les salles de réunion ne sont pas équipées d'une technologie accessible.	➤ Demande faite et en attente des mises à jour nécessaires pour la mise en œuvre.
EMCR (ministère de la Gestion des urgences et de l'adaptation climatique)	Les renseignements et les services concernant la gestion des urgences ne sont pas accessibles.	➤ Les changements apportés récemment aux renseignements et aux mesures de soutien en matière de services en cas d'urgence permettent de surmonter les obstacles.
PSA (Agence de la fonction publique)	Les préoccupations concernant le manque de moyens accessibles pour accéder aux mesures de soutien.	➤ Le fournisseur de services a élargi les moyens par lesquels les gens peuvent accéder aux services.

Ministère	Rétroaction du public	Mesure
PSA (Agence de la fonction publique)	Préoccupations concernant le manque d'information sur des handicaps particuliers.	➤ En réponse à ces préoccupations, le Ministère conçoit activement de nouveaux documents pour améliorer la sensibilisation et l'éducation sur ce sujet.
PSA (Agence de la fonction publique)	Préoccupations concernant le manque de clarté ou l'exclusion de certains termes pour communiquer avec les candidats potentiels.	➤ Ce domaine a déjà été identifié comme un secteur de changement. Un programme de formation est en cours d'élaboration et certaines ressources sont en train d'être mises à jour..
PSSG (ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général)	Préoccupations concernant le manque de sensibilisation et l'information inaccessible au sujet de la loi sur les chiens de service (<i>Service Dog Act</i>).	➤ Les ressources indiquées dans la rétroaction ont été mises à jour récemment pour répondre aux normes d'accessibilité. Le Ministère a également indiqué que des efforts continus sont déployés pour informer les fournisseurs de services et le public de la loi sur les chiens de service (<i>Service Dog Act</i>).



BRITISH
COLUMBIA